

L'intersyndicale d'experts retraite contre la réforme

« Injuste, inique, inefficace... » L'intersyndicale des fonctionnaires du service des retraites de l'État, organisme basé à Nantes, condamne le projet de réforme des retraites.

La réforme des retraites ? Ils sont bien placés pour en parler. Ces agents travaillent au service des retraites de l'État, décentralisé à Nantes dans les années 1980. Leur boulot ? Calculer les pensions des fonctionnaires de la fonction publique de l'État (2,5 millions d'agents). Jusqu'ici, on ne les avait pas entendus.

Alors que le texte de la réforme passe entre les mains du Sénat depuis hier, une intersyndicale CFDT-FO-CGT prend la parole pour rectifier « les contradictions, approximations et fausses informations » sur le sujet.

Quant à son avis sur la question, il est sans appel. « Injuste, inique et inefficace, cette réforme est un recul pour tous les régimes », résume Patrick Serand, de la CGT.

Futurs retraités en souffrance

« Le gouvernement dit vouloir cette réforme pour ne pas baisser le montant des pensions. Celles des retraites actuelles, oui ! Mais les pensions futures baisseront. Il y a une incohérence entre les arguments de l'État et les effets de la réforme », soutient Julie Billy, syndiquée FO.

« La vérité, c'est que ça va être très dur », abonde David Chaigne, de la CFDT. Il va plus loin. « Avec l'inflation en prime, quels qu'ils soient, les futurs retraités auront du mal à se loger et à se nourrir. »

« Techniquement faux »

« Si vous voulez augmenter le montant de votre pension, vous ne pourrez surcoter (prolonger son activité, N.D.L.R.) qu'à partir de 64 ans et à condition d'avoir tous vos trimes-



Les représentants de l'intersyndicale du service des retraites de l'État appellent à la mobilisation contre la réforme des retraites, mardi 7 mars.

PHOTO : OLIVIER FRANCE

tres. Dans le privé ou dans le public, surcoter dans un métier dur, qui fatigue, c'est frapper les plus fragiles. Tout ça pour assurer, nous dit-on, la survie du dispositif. Mais c'est techniquement faux », affirment les experts de la retraite, qui invitent plutôt l'État à puiser dans les 206 milliards d'euros de la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale).

Injustice pour les femmes

« La réforme est d'une injustice totale pour les femmes, prévient l'intersyndicale, chiffres à l'appui. Financièrement, elles sont perdantes. Des

petites choses sont rajoutées, mais cela ne compense pas l'effort demandé. »

Exemple : pour les carrières dites longues, les conditions pour accéder au départ anticipé sont durcies, ce qui pénalise les femmes. « Compte tenu des interruptions de carrière, notamment pour élever les enfants, elles auront plus de mal à atteindre la durée d'assurance cotisée requise. »

« Présentation trompeuse »

Le dispositif carrière longue doit permettre à ceux qui ont commencé à

travailler jeunes de raccrocher les gants plus tôt.

Problème : « Le gouvernement prétend que la réforme fera mieux, notamment en limitant la durée d'assurance requise à 44 ans voire 43 ans, relève l'intersyndicale. Une présentation trompeuse, car la première conséquence de la réforme sera de reculer l'âge de départ pour ceux qui ont commencé à travailler entre 18 et 20 ans, pour le porter de 60 à 62 ans. »

Isabelle MOREAU.